

LE COURRIER DES VERNOIS

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Elles seront l'occasion de se rassembler en famille, entre amis. Formons le vœu collectif, que cette trêve puisse inviter les pays en guerre à gagner le chemin de la paix. Ne laissons pas gagner nos esprits par le terrorisme et la guerre. Ils sont malheureusement, si présent, aux portes de l'Europe, en Ukraine et au Proche-Orient. Rien, aucune revendication territoriale, aucune cause nationale, aucune idéologie, aucun combat politique, aucune religion, ne justifie que l'on tue des enfants, femmes et hommes. Nous ne devons céder ni à la peur, ni à la haine.

La seule réponse à apporter, est le dialogue. De plus, nous sommes soumis au changement climatique qui nous conduit à changer nos modes de vie. Le changement est inéluctable. Et pour cela méditons la phrase de Sir Winston Churchill : «Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté». Et chacun d'entre nous y contribue, nos comportements individuels produisent un changement collectif. Verny prend sa part dans cette transition. Nous inscrivons depuis plusieurs années nos actions dans un développement durable, prenant en compte le respect de notre environnement et de l'homme : extinction partielle de l'éclairage publique la nuit, isolation des bâtiments, installation des nichoirs pour les oiseaux, arrêt de l'utilisation des herbicides, aménagement de l'éco-lotissement La Ronceraie...

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) arrive à son terme. Il planifie l'aménagement du territoire projetant ainsi le développement de la commune pour les 15 prochaines années.

Il transcrit notre volonté politique de développer notre commune avec mesure et équilibre en prenant en compte la transition écologique : préserver la biodiversité (gestion de l'eau, haies paysagères) et garantir l'activité agricole nécessaire à la vie des hommes. Ainsi le PLU révisé ne disposera que d'un peu moins de 10 ha constructibles pour 44 ha à ce jour. Bien qu'il soit difficile d'accepter cette réduction de foncier, le changement climatique nous conduit à changer de paradigme. Le changement est parfois difficile et source d'inquiétude, prenons-le comme une chance, comme une opportunité de se réinventer. Nous avons souhaité être également attentif à une mixité sociale et intergénérationnelle. Ainsi chaque opération d'aménagement devra comporter 30% de logement de moins de 60m².

La transition passe aussi par la mobilité. C'est ainsi que depuis le 1^{er} septembre 2023, la CCSM, accompagne cette transition par la mise en œuvre d'une plateforme de covoiturage avec incitation financière. Solution flexible et garantie qui marque le début d'une nouvelle offre de mobilité qui ne doit cesser de se développer pour répondre aux enjeux de demain.

Ainsi n'oublions pas cette phrase du philosophe Henri Bergson, «l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire».

Bonnes fêtes de fin d'année
Avec toutes mes amitiés



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Responsable de la publication : Victorien Nicolas
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny : 6 rue de la Mairie / 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
mairie@verny.fr
<https://www.verny.fr>

Construire Demain

Révision PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Verny actuellement en application a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 5 décembre 2016. Depuis, la municipalité s'est engagée dans la révision du PLU de la commune. Pour l'accompagner dans cette tâche, elle a fait appel au bureau d'études Conseil Développement Habitat Urbaniste basé à Troyes. La première réunion publique annonçant l'ouverture de ce chantier a eu lieu le 15 décembre 2017. C'est donc le résultat de presque six ans de travail, dans de nombreuses commissions, réunions internes, publiques ou avec les différentes instances administratives qui nous permettent de franchir l'une des dernières étapes de ce long processus, celle de l'enquête publique.

Par arrêté n°2023/053, le Maire de la commune de Verny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune, pour une durée de 30 jours consécutifs, à compter du 13 novembre 2023 jusqu'au 13 décembre 2023 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier :

- En mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, au format papier et sur un poste informatique.
- Sur le site internet de la commune : www.verny.fr

Et consigner ses observations :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet, tenu à la disposition du public, en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : plu.enquetepublique@verny.fr
- Par courrier au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire-enquêteur, mairie de Verny, 6 rue de la Mairie, 57420, Verny

Le commissaire-enquêteur reçoit à la mairie de Verny les :

- Lundi 13 novembre de 9h00 à 12h00
- Jeudi 23 novembre de 14h00 à 16h30
- Vendredi 1^{er} décembre de 9h00 à 11h00
- Mercredi 13 décembre de 14h00 à 16h30

Au terme de l'enquête publique, la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Verny sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Du nouveau au conseil

Nous souhaitons la bienvenue à Charles Monteiro qui a rejoint le conseil municipal suite au départ de Séverine Courtois Sené.

Charles habite rue des Chenevières et exerce la profession de masseur-kinésithérapeute.

Il œuvrait déjà au CCAS et va donc poursuivre son travail auprès de nos concitoyens.

M. le maire et son équipe remercient Séverine pour les 15 ans passés au service des vernoises et vernois.



Autorisations d'urbanisme

Que vous soyez particulier ou professionnel, si vous souhaitez construire ou réaliser des travaux sur votre bien, il vous faut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il peut s'agir d'une demande de permis (de construire, d'aménager, de démolir), d'une déclaration préalable de travaux, ou d'un certificat d'urbanisme d'information ou opérationnel. Tout projet doit respecter les dispositions d'urbanisme, même s'il ne nécessite pas d'autorisation.

Avant de déposer votre demande, la municipalité est à votre écoute, en cas de doute, pour répondre à vos interrogations et vous renseigner sur les règles et le formalisme à respecter.

Vous avez ensuite deux possibilités pour effectuer votre demande d'autorisation d'urbanisme :

- Soit un dossier « papier » à déposer directement à la mairie et qui est transmis au service urbanisme de la CCSM pour instruction.
- Soit via le guichet unique de dépôt en ligne, développé par la CC du Sud Messin, accessible depuis <https://urbanisme-sudmessin.com> ou en vous rendant sur le site internet de la commune et en cliquant sur le logo



Outre la simplification des démarches, ce service 100% dématérialisé offre plusieurs avantages :

- Il vous guide et vous permet de constituer l'ensemble de votre dossier depuis chez vous.
- Il est accessible 24/7, vous n'êtes pas soumis aux contraintes horaires
- Il assure un suivi clair et complet de votre dossier où vos documents et échanges sont sauvegardés et sécurisés.
- Vous n'utilisez plus de papier et vous faites aussi un bon geste pour l'environnement.

Pour cela, il vous suffit de créer un compte ou de vous connecter via FranceConnect et vous laisser guider.

Si vous ne savez pas comment vous y prendre ou si vous n'avez pas le matériel nécessaire, la Maison France Services de Verny est à votre disposition pour vous accompagner. N'hésitez pas vous y rendre !

Le Sud Messin finance vos trajets du quotidien !



Depuis le 1^{er} septembre 2023, la Communauté de Communes du Sud Messin finance vos trajets de covoiturage qui ont comme origine ou destination le territoire grâce à la solution Klaxit par BlaBlaCar Daily. Le sud-messin possède déjà deux parkings de covoiturage mais là il s'agit d'une offre complémentaire et flexible pour les trajets domicile-travail.

Ce dispositif est subventionné par la CCSM et par l'Etat à travers le Fonds Vert.

Il s'inscrit dans la politique de développement de l'offre de mobilité dans une démarche globale de développement durable du territoire. La CC du Sud Messin, autorité organisatrice de la mobilité, depuis 2021, répond ainsi aux enjeux de mobilité, de services aux habitants, d'attractivité du territoire et plus globalement aux enjeux de la transition environnementale.

Comment ça marche :

- Télécharger l'application Klaxit by Blablacar Daily et s'inscrire,
- L'application met en relation les conducteurs et passagers,
- Pour les passagers, le retour à la maison est garanti,
- le conducteur est rémunéré entre 2 et 3€ par passager transporté en fonction du nombre de kilomètres,
- les passagers voyagent gratuitement durant les 10 premiers trajets et paient ensuite 50 centimes par trajet, le reste étant pris en charge par la CCSM

Toutes les précisions sur <https://www.sudmessin.fr/news/320/47/Covoiturage-KLAXIT-by-BlaBlaCar-Daily.html>
<https://www.klaxit.com>



CONSEIL DU 19 SEPTEMBRE 2023 PRINCIPALES DÉCISIONS

- Installation de M. Charles Monteiro comme nouveau conseiller municipal et élection de Mme Corinne Zieger au poste d'adjoint au maire
- Désignation des membres de la commission communale consultative de la chasse et attribution du produit de location aux propriétaires au prorata de la superficie de leurs terrains
- Création de postes pour avancement au grade de 1^{ère} classe pour deux ATSEM

Liste des délibérations et procès verbaux sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

CONSEIL DU 30 OCTOBRE 2023 PRINCIPALES DÉCISIONS

- Bail de chasse communal pour la période 2024-2033 : convention de gré à gré et attribution du lot à M. Fabrice Noirod pour 2010€ par an.
- Convention permettant de faire appel au service Missions Intérim et Territoires (MIT) du Centre de Gestion de la Moselle pour recruter du personnel contractuel dans le cadre de missions temporaires en fonction des nécessités de service.
- Approbation de la composition de la « conférence régionale de gouvernance politique de réduction de l'artificialisation des sols ».

Animations



Plogging organisé par Louison Acker, conseillère départementale juniore



Brocante (1^{er} octobre)



Les 10 ans du club Marche Nordique à Verny



Le Jour de la Nuit



Halloween - Association des parents d'élèves



Soirée dansante - Cancer Action (4 novembre)



Spectacle de Saint Nicolas, par Fabergosse

Peintre de vaches et vache de peintre

Après une enfance à Verny, bercé par la créativité paternelle, des études artistiques à Metz puis à l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy, Léo Faber a vécu 2 ans à Bruxelles et 4 ans à Madrid avant de revenir au bercail poser son chevalet. Plutôt orienté peinture abstraite durant ses années hispaniques, Léo redécouvre les paysages de son enfance et se consacre actuellement aux vaches et aux pâturages. Durant un mois en résidence au Mammouth à Metz, il réalise sa toute première exposition et un grand format sur ce thème. Léo vient de s'installer dans un atelier collectif en face de la porte des Allemands à Metz et a de nombreux projets. Outre ses créations, Léo anime des ateliers artistiques pour de jeunes collégiens. Il a aussi des projets ruraux, notamment peindre les paysages de la région sur de grandes toiles, toujours en présence de vaches mais avec un style plus personnel, s'inspirant de l'expressionnisme. Léo avoue qu'il adorerait faire une fresque à Verny. La municipalité adresse ses félicitations et ses encouragements à ce jeune talent vernois. Pour en savoir plus et consulter son portfolio, rendez-vous sur <https://www.leofaber.pro> et https://www.instagram.com/leo_semi_pro



Des vétérans qui brillent

Deux judokas ont à nouveau porté très haut les couleurs du Judo Club Verny aux championnats du monde vétérans d'Abu Dhabi : Yann Werner et Antoinette Perquin obtiennent tous deux une médaille de bronze dans leurs catégories. **Bravo à eux.**



Verny conserve sa 2^e fleur

Verny conforte sa 2^e fleur. Pour rappel, la 1^{ère} fleur a été obtenue en 1997 puis le passage à la 2^e fleur en 2000. Depuis, tous les 3 ans le jury du label des villes et villages fleuris de France passe et effectue un bilan. Ce jury était passé début juillet dans le village. L'évaluation se fait selon une grille nationale qui compte une soixantaine de critères de performance couvrant des domaines variés : aménagements paysagers, gestion des ressources naturelles, patrimoine végétal et fleurissement, qualité et propreté de l'espace public, animation en direction du grand public et des écoles. Les habitants aux mains vertes apportent leur quote-part à l'élan collectif.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Jérémy Binet et Jennifer Mathis le 5/08/2023

Naissances

6 ont été enregistrées depuis le 1^{er} août

Nos peines

Francine Kontzler, le 10 octobre

Sylvie Pierrot, le 4 novembre. Elle a été conseillère municipale de 1995 à 2007

Claude Watelet, le 13 novembre

Marie-Madeleine Bertrand, le 16 novembre

ON EN CAUSE

Des Co'Pains à la Vernoiserie

Depuis le 2 septembre, la boulangerie-pâtisserie « L'atelier des Co'Pains » s'est transformée en « Vernoiserie » lors de son changement de propriétaire. La nouvelle boulangerie comme l'appellent beaucoup de vernois a rejoint le giron de Vernois Traiteur et sa dynamique équipe. L'offre des plats du jour n'en sera que plus diverse et agréable.

Un centre formation pour l'immobilier

Depuis quelques semaines Sabine et Kévin Régin ont ouvert un pôle de formation 21 rue Nationale à Verny. Des ateliers, formations y seront faits pour accompagner de A à Z les personnes voulant devenir conseiller en immobilier chez IAD. De plus, de nombreux intervenants viendront prendre place pour accompagner et informer sur les tendances locales de l'immobilier et d'autres thématiques.

www.facebook.com/profile.php?id=61550472123195

Contacts : Kévin 07 89 59 23 02

Sabine 07 80 50 97 91

Un bénévole vernois à l'honneur

Jean-Michel Bertolaso est entraîneur fédéral de marche nordique depuis 10 ans et créateur de Marche Nordique à Verny, antenne du club de l'AS Cheminots, mais il œuvre bénévolement depuis plus de 20 ans pour développer différentes activités sportives notamment au sein du Tennis Club de Verny. C'est à ce titre qu'il vient de recevoir la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, remise par Gérard Lejealle, président du comité départemental des médaillés. Félicitations Jean-Michel.



Des « débroussailleuses » en plus des « tondeuses » écologiques

En complément des petits moutons d'Ouessant qui entretiennent des terrains municipaux au Parc et au jardin partagé, des moutons de race « Heidschnucke » ont rejoint Verny pour débroussailler davantage. Ces ovins originaires de la Lande de Lunebourg sont particulièrement voraces et même friands de broussailles, ronces... c'est pourquoi ils sont particulièrement dans la zone du bas du Parc. Cette race allemande est aussi appelée « jaglu » en français.

Du noir et blanc à la couleur

L'exposition intitulée « L'armée impériale allemande en couleur 1918 » a été visible dans la salle de la mairie de Verny tout au long du mois d'octobre. Elle a présenté de magnifiques photographies de cette période de notre histoire, qui ont été colorisées, surprenantes par leurs qualités.

La municipalité salue ce magnifique travail de Luc Heinrich et remercie pour le prêt généreux de cette exposition ainsi que l'association Kaiser Wilhelm II de Mutzig et l'Association pour la Découverte de la Fortification Messine (ADFM) qui met en valeur au quotidien le Fort Wagner à Verny.

AGENDA

Marché les dimanches de 8h à 12h
Halle communale

Micro-folie les samedis
Maison des associations, cour du château

Centre Faber

1^{er} et 2 décembre : marché de Noël - P'tit bout de fil vernois

Dimanche 10 décembre à 12h : repas des seniors
Vendredi 26 janvier à 18h30 : vœux à la population



Continuons ensemble !

L'équipe majoritaire a travaillé sans relâche pour répondre aux besoins de notre commune, et les résultats sont palpables. Depuis ces dernières années, notre municipalité a focalisé ses efforts sur divers domaines, façonnant un cadre de vie toujours plus agréable et dynamique pour chacun d'entre nous.

Notre engagement pour l'écologie

Depuis 2015, la municipalité s'est engagée dans la création d'un lotissement respectueux de l'environnement. La phase finale de ce projet approche. Un des aspects clés de notre approche écologique réside dans la gestion des eaux pluviales. Dans la création de chaque lotissement, nous mettons en œuvre des solutions favorisant l'infiltration naturelle, réduisant ainsi

l'impact sur nos réseaux, et préservant la qualité de nos sols. Nous réduisons l'apport d'eau pluviale dans les cours d'eau limitant ainsi le risque d'inondations. Nous prévoyons aussi des solutions pour éviter le ruissellement provenant des terres agricoles pour protéger les futurs habitants évitant ainsi les erreurs du passé.

Soutien actif aux associations : une commune qui favorise l'épanouissement collectif

Nous sommes ravis de vous annoncer la récente reconstruction des courts extérieurs de tennis, un projet qui vise à offrir à nos résidents, jeunes et moins jeunes, un espace de loisir de qualité. Ces nouveaux courts non seulement améliorent l'expérience des amateurs de tennis, mais contribuent également à l'attractivité de notre commune en tant que lieu de vie dynamique.

Nous continuerons à investir dans des installations sportives de qualité pour encourager la pratique d'activités physiques et favoriser le bien-être de tous. Nous encourageons les initiatives des associations locales, qu'il s'agisse de compétitions sportives, d'événements culturels, ou de programmes éducatifs. Nous sommes à l'écoute des besoins des associations et travaillons en partenariat pour faire de notre commune un lieu où chacun peut trouver son épanouissement.

Parlons maintenant de la fierté que représente le Judo Club Verny. Les athlètes de notre commune ont démontré un dévouement exceptionnel et ont obtenu des résultats sportifs éclatants : deux médailles de bronze au championnat du monde vétéran à Abou Dhabi : Antoinette Perquin et Yann Werner.

Sécurité routière : deux projets prometteurs pour la protection de tous

La sécurité routière demeure une préoccupation centrale de notre action municipale, visant à assurer la protection de chacun de vous. Nous sommes heureux de vous annoncer la concrétisation prochaine de deux projets qui contribueront significativement à renforcer la sécurité sur nos routes :

- la sécurisation des lotissements d'Avigy et des Chenevières avec la création de chicanes et de places de stationnements.
- L'amélioration de la signalétique dans tout le village.

Un hommage sincère : au revoir à une adjointe dévouée

C'est avec émotion que nous disons au revoir à Séverine Courtois Sené qui a récemment démissionné après une contribution exemplaire dans l'équipe depuis 2001. En particulier, son dévouement dans la communication et la vie associative

En tant que responsable de la communication, Séverine a renforcé les liens entre la municipalité et la communauté, élevant la transparence et l'accessibilité des informations municipales.

Son engagement dans la vie associative a dynamisé notre commune. Elle a été une force fédératrice, stimulant la vitalité de nos associations.

Nous respectons sa décision et lui exprimons notre gratitude pour son service dévoué. Nous lui souhaitons bonheur et succès dans ses futurs projets.

Ensemble, nous avons tracé un chemin dynamique et prometteur. Des avancées urbanistiques à la vitalité associative en passant par la sécurité routière, notre commune se transforme. Ces initiatives dessinent un avenir où la modernité s'unit à la durabilité.



ENSEMBLE POUR VERNY

Victorien Nicolas
François Valentin
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Zieger
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Stéphane Vuillaume
Marie Coletti
Johan Pade
Anne-Laure Dupraz-Omari
Charles Monteiro



Bien à vous

L'équipe Ensemble pour Verny, le 10 novembre 2023

Une autre voix, Une autre voie !

Demain se construit aujourd'hui, et c'est plus vrai que jamais....

Préparer le monde de demain nous engage et nécessite une profonde réflexion sur l'aménagement de nos territoires : mobilité, attractivité et développement tout en préservant nos sols, à la fois ressources vivrières et séquestrateur de carbone, fragilisés par le changement climatique. C'est un véritable travail d'équilibriste. Chacun de nous doit prendre sa part et doit se poser la question du monde qu'il souhaite laisser à nos enfants, la sobriété est sans aucun doute le maître-mot de demain pour que le vivre ensemble ait encore un sens.

Sobriété.

Certains d'entre nous ont participé au forum des mobilités qui s'est tenu à Solgne. Son objectif consistait à répondre aux besoins de tous les habitants pour leurs déplacements du quotidien. Suite à un diagnostic, plusieurs pistes de réflexions ont porté sur les mobilités douces, transports en commun et sécurité routière... Des offres de services seront à l'étude mais d'ores et déjà une offre de covoiturage existe avec un partenariat Klaxit/CC Sud Messin. Plus localement des travaux de sécurisation routière, facilitant les mobilités douces et le stationnement, à Avigy et rue de Lorraine commenceront prochainement.

Sobriété.

La loi Climat et Résilience de 2021 vise à lutter contre l'artificialisation (= imperméabilisation) nette des sols d'ici à 2050. La loi publiée le 21 juillet 2023 précise les modalités d'atteinte de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette et cherche à surmonter les difficultés de son application rencontrées dans les territoires. Dans ce sens, une conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols est créée au sein de la région Grand Est. Cette dernière souhaite en élargir sa composition en y intégrant notamment des communes disposant d'un PLU. Nous avons proposé que la commune de Vergy se porte candidate à cette conférence.

Sobriété.

Le prix de la fourniture de 1 m³ d'eau potable a augmenté de 7,61 % (2,75 € TTC/m³) en 2022 (base de 120 m³/an et par ménage). Sur le périmètre de distribution du Syndicat des Eaux de Vergy, il est mis en distribution 1 131 500 m³ dont près des deux tiers sont achetés à Metz et environ 20% sont perdus en fuites. De plus, avec la reprise du Syndicat des Eaux de Thimonville regroupant 3 communes (Thimonville, Flocourt et Tragny), le SIEV devra déboursier près de 8 M€ (60 à 80% de subventions attendues) pour effectuer les travaux nécessaires à l'adduction en eau potable de ces communes. En cette période de hausse globale des coûts, nous sommes conscients que la facture d'eau peut être lourde. Néanmoins à voir l'augmentation des demandes préalables de travaux pour des piscines ces dernières années, le prix ne semble pas être un frein pour tous. Sachant que l'eau potable est un bien commun et qu'elle sera à l'avenir difficilement accessible en raison du changement climatique, nous avons interrogé le maire pour savoir s'il avait initié une réflexion sur les constructions de piscines au sein de notre territoire, à ce stade aucune...

Nous devons changer nos habitudes et sans doute devoir renoncer à un certain confort.

Enfin, nous souhaitons rendre un hommage à Nathalie Pierrot, secrétaire de mairie en exercice et à sa sœur jumelle, Sylvie Pierrot ex-conseillère municipale décédées toutes deux récemment.

Nous pensons également à tous les enfants actuellement sacrifiés au nom d'une idéologie criminelle de certains hommes.

Heureusement le sport nous apporte quelques joies, saluons les exploits internationaux des judokas Antoinette Perquin et Yann Werner !

Achévé de rédiger le 10 novembre 2023.

Bien à vous,

Vos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.

VIVRE VERNY

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noirot
Anne-Sophie Mairet
David Billet

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :
07 86 12 57 06
par courriel :
vivreverny2020@gmail.com**

